

L'Inspecteur d'Académie - DASEN,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale de Meurthe-et-Moselle

à

Mesdames et messieurs les enseignants du premier
degré,
S/C de mesdames et messieurs les IEN

Nancy, le 14 novembre 2016

CABINET

Objet : Mise en œuvre du Livret Scolaire Unique (LSU)

Téléphone
03.83.93.56.02
Fax
03.83.93.56.99
Mél.
Ce.ia54@ac-nancy-metz.fr

4, Rue d'Auxonne
CS 74222
54042 Nancy cedex

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
et 13h30 à 17h00

Accueil téléphonique jusqu'à 17h30

Mesdames, messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux programmes, du socle commun, des procédures d'évaluation par compétences, vous vous êtes tous engagés dans le déploiement du livret scolaire unique au service de vos élèves. Cet outil, avant tout pédagogique, repose sur une application informatique nationale gratuite et accessible à toute école.

Vous disposez, pour la première fois, d'un livret scolaire unique, harmonisé au niveau national, facilitant le suivi des acquis des élèves. Ce livret,

- est unique et d'aspect uniforme sur tout le territoire national. Les paramétrages offrent cependant une certaine souplesse, afin d'adapter le document aux progressions spécifiques et aux suivis particuliers d'élèves,
- accompagne l'élève tout au long de sa scolarité et permet de garder la mémoire des acquis malgré les changements de domicile,
- assure la continuité inter-degré et inter-établissement, favorisant ainsi le suivi précis des progrès des élèves.

Je sais que ce travail d'appropriation d'un nouvel outil est long, souvent difficile. Je tiens à vous remercier très sincèrement pour votre implication dans ce projet important pour la réussite et le suivi des progrès des élèves.

Je suis conscient des problèmes techniques qui subsistent. C'est une étape normale au cours de la première année de mise en œuvre. Les équipes de circonscription sont à votre écoute et font tout leur possible pour vous apporter l'aide technique mais aussi pédagogique nécessaires. N'hésitez pas à les solliciter. Vous avez toute l'année pour mettre en œuvre cette application dans vos écoles.

Votre engagement dans ce projet constitue l'une des priorités de cette année scolaire.

Je vous adresse tous mes encouragements.

Jean-Luc STRUGAREK

